



Génération(s) Logement Solidaire

 **TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Dans le cadre de sa compétence politique de la ville, la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée met en place de nombreuses actions destinées à répondre aux problématiques rencontrées au quotidien par les habitants des douze communes de son territoire.

L'opération **Génération(s) Logement Solidaire**, mise en place en 2010, vise trois objectifs :

- Apporter une réponse en matière de logement étudiant.
- Apporter de la sérénité à un senior tout en réduisant ses charges liées au logement.
- Favoriser les relations intergénérationnelles.

TPM s'engage en faveur de la solidarité intergénérationnelle

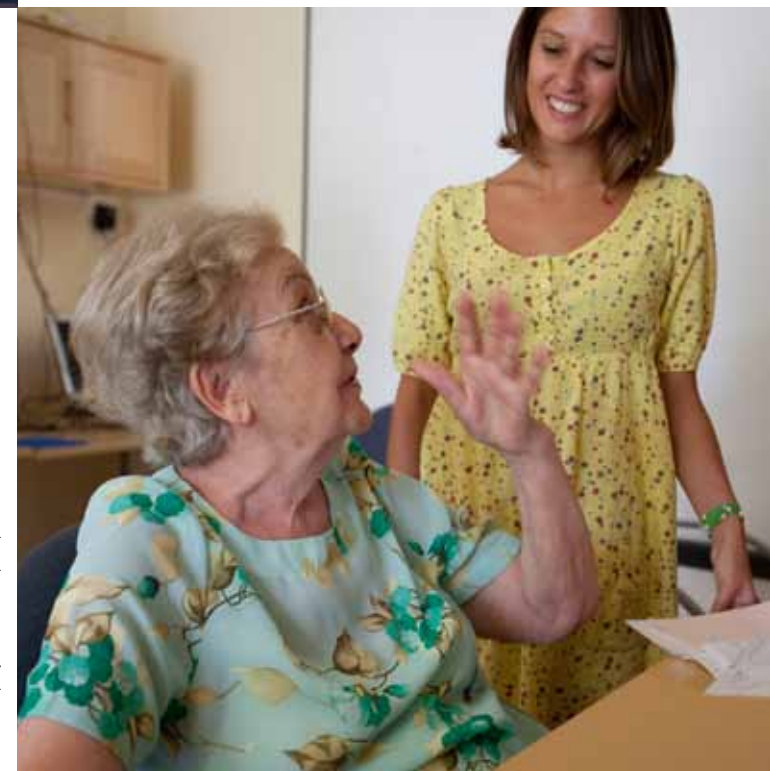
Génération(s) Logement Solidaire

 **TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

 **PACT**
Var
BÂTISSEURS DE SOLIDARITÉS POUR L'HABITAT

- **Renseignements :**
Pact Var - le Galaxie «C»
526 av. de Lattre de Tassigny
83000 Toulon
De 9h à 12h et de 14h à 16h
04 94 22 65 85 - cohab@pact83.org
www.tpm-agglo.fr Rubrique Actualités

CARQUEIRANNE • LA CRAU • LA GARDE • HYÈRES-LES-PALMIERS • OLLIOULES
LE PRADET • LE REVEST-LES-EAUX • SAINT-MANDRIER-SUR-MER
LA SEYNE-SUR-MER • SIX-FOURS-LES-PLAGES • TOULON • LA VALETTE-DU-VAR



Brémond Imprimerie - Ne pas jeter sur la voie publique - Photos : D.R.

Senior ↔ Étudiant

*Vous disposez
d'un logement,
aujourd'hui
trop grand*

*Vous êtes
à la recherche
d'un logement le temps
des études*

Jouez la carte de la solidarité

Senior, partagez votre habitation avec un(e) étudiant(e) et vivez une expérience enrichissante !



Senior ↔ Étudiant

- Vous êtes étudiant(e), âgé(e) de moins de 30 ans, à la recherche d'un logement le temps de vos études.
- Vous avez plus de 60 ans, vous disposez d'un logement trop grand.

La communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée lance l'opération **Génération(s) Logement Solidaire** qui favorise l'accession au logement des étudiants et encourage la solidarité intergénérationnelle.

➤ Renseignements : Pact Var

De 9h à 12h et de 14h à 16h

04 94 22 65 85 - cohab@pact83.org

www.tpm-agglo.fr Rubrique Actualités



Vous êtes « l'hébergeur »

Senior, vous disposez d'une chambre meublée vacante. Si la cohabitation temporaire avec un étudiant vous semble être une expérience enrichissante, l'opération **Génération(s) Logement Solidaire** vous correspond.

Conditions à remplir :

- Vous avez **60 ans ou plus**, vous êtes à la retraite.
- Vous devez mettre à disposition une partie de votre domicile (pièces de vie communes).
- Vous pouvez demander une participation pécuniaire et/ou une présence régulière.
- Vous n'attendez pas qu'il accomplisse des tâches spécifiques de type professionnel (soins infirmiers ou sanitaires, travaux ménagers).

Mode d'emploi :

- Suite à votre demande, un médiateur prend contact avec vous.
- À l'occasion d'un entretien à votre domicile, le médiateur vous présente le principe de l'opération et recueille vos souhaits et vos préférences.
- Deuxième visite à votre domicile en compagnie de l'étudiant.
- Un engagement mutuel est signé par chacune des parties, ainsi que par le médiateur, qui vous accompagne tout au long de la période de cohabitation (assistance administrative et médiation).

Vous êtes « l'hébergé »

Étudiant(e), vous ne trouvez pas de loyer adapté à vos ressources ? La cohabitation avec une personne de plus de 60 ans vous semble une solution et une expérience enrichissante ? Participez à l'opération **Génération(s) Logement Solidaire** !

Conditions à remplir :

- Vous êtes étudiant(e), **vous avez moins de 30 ans**.
- Vous êtes prêt(e) à donner un peu de votre présence et/ou une participation pécuniaire, en échange d'une chambre et du partage de certaines pièces communes.
- L'échange intergénérationnel vous intéresse.
- Vous estimez ces conditions favorables à la poursuite de vos études.

Mode d'emploi :

- Suite à votre demande, un médiateur prend contact avec vous.
- À l'occasion d'un entretien au siège du Pact Var, le médiateur vous présente le principe de l'opération et recueille vos motivations.
- Visite du domicile en compagnie du médiateur.
- Un engagement mutuel est signé par chacune des parties.